

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON (ANCA)

Association loi 1901.

Agréée jeunesse et éducation populaire.

Agréée de protection de la nature pour la Seine-Saint-Denis (article 141-1 du Code de l'Environnement). Habilitée à participer au débat public dans le cadre d'instances départementales (article L.141-3 du Code de l'Environnement).

Assemblée générale ordinaire de l'association

Samedi 28/01/2023

Avec 58 adhérents présents ou représentés, sur 105 adhérents à jour de leur cotisation 2022, le quorum est largement atteint et permet de tenir valablement cette assemblée générale. Un PowerPoint est présenté.

Rapport moral de la présidente

Le rapport moral de la présidente est un exercice introspectif posant la question : est-ce que la présidente, avec le Conseil d'Administration, a œuvré en faveur de l'objet de l'association durant l'année qui vient de s'écouler ?

Il est des moments, dans la vie d'une association, où il est nécessaire de revenir aux fondamentaux, de les rappeler, voire de les porter à la connaissance des adhérents.

C'est quoi l'ANCA? C'est une association de naturalistes passionnés, née en 1985, dans les Coteaux d'Avron.

La naissance de l'association est intimement liée au contexte d'anciennes carrières de gypse dont on ne savait que faire. A l'époque, on y stockait des déchets. L'ANCA a accompagné la prise de conscience des décideurs, en faisant connaître la biodiversité remarquable des sites.

Dès 1989, l'ANCA a reçu un agrément, au titre de la protection de la nature, pour l'ensemble du territoire de Seine-Saint-Denis. Notre agrément vient juste d'être renouvelé pour 5 ans.

En 2015, l'association a demandé et obtenu l'habilitation à participer au débat public, sorte de « super agrément ». Nous lisons dans l'arrêté préfectoral : « L'association justifie d'une expérience et de savoirs reconnus (protection de la nature, des sites et des paysages, l'urbanisme)... L'association met son expertise au profit du débat public relatif à l'environnement. »

Ce niveau élevé de connaissance et d'expertise, nous nous sommes engagés à le maintenir, cette année encore. L'équipe de naturalistes bénévoles, dont je fais partie, et nous saluons tous ceux qui sont venus nombreux aujourd'hui, est appuyée par des salariés et des volontaires en service civique dont les compétences sont choisies en fonction des besoins nécessaires au maintien de cette expertise.

Nos inventaires et études sont ciblés. Ils doivent aboutir à la protection des sites. Le premier palier de reconnaissance des sites, le socle, c'est l'inventaire de zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF). Comparée à celles des autres départements de la petite couronne, la couverture ZNIEFF en Seine-Saint-Denis est bonne, parce que l'ANCA y œuvre depuis des décennies.

Comment ça marche? Nous étudions les sites de Seine-Saint-Denis (inventaires). Nous constituons un dossier que nous transmettons à la DRIEAT (direction régionale interdépartementale de l'aménagement et des transports) puis nous le présentons au CSRPN (conseil régional scientifique du patrimoine naturel), qui valide le classement. Ensuite le dossier est mis en ligne sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN). C'est ce site de l'INPN qui est consulté lors des projets d'aménagements. Ensuite, l'ANCA veille à ce que les périmètres des zones protégées soit inscrits dans les documents d'urbanisme (PLU et PLUi) au moment de leur élaboration et lors des modifications, et puis, le cas échéant en formant des recours. Ce sont des centaines d'heures de travail, sur le terrain et sur l'ordinateur. Cette diapo résume bien le cœur de notre action.

L'équipe à l'œuvre en 2022 marche bien dans les pas de ses prédécesseurs, de ceux-là même qui ont façonné le réseau des ZNIEFF de Seine-Saint-Denis. A partir de l'inventaire ZNIEFF, les autres classements suivent, APPB et Natura 2000.

Cette année encore, nous avons maintenu le cap, conformément à l'objet de l'association, tel que défini dans ses statuts. L'ANCA est et demeure une association agréée d'étude et de protection de la nature. Elle n'est ni un jardin partagé, ni une association locale.

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON 44 avenue des Fauvettes 93360 Neuilly-Plaisance Tél. 07.82.13.03.50 Site: http://www.anca-association.org/

Email: association.anca@free.fr



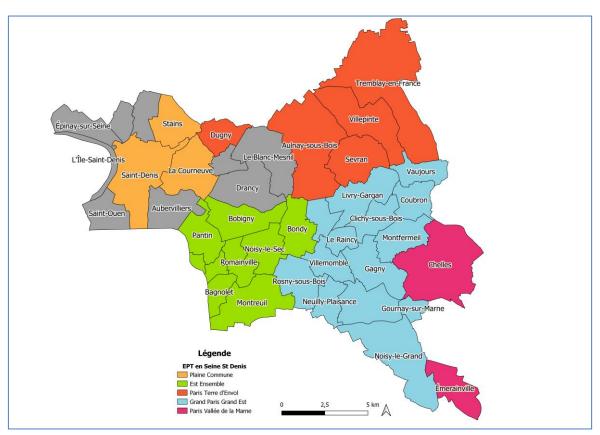
Rapport d'activités 2022

1. Vie de l'association

L'association compte 105 adhérents, à jour de leur cotisation 2022, et qui se répartissent comme suit :

Ville	Département	Nombre d'adhérents	Ville	Département	Nombre d'adhérents
Bagnolet	93	1	Villemomble	93	5
Bobigny	93	2	Paris	75	6
Bondy	93	2	Bry-sur-Marne	94	1
Gagny	93	13	Charenton-le-Pont	94	1
Montfermeil	93	5	Chennevières/Marne	94	1
Montreuil	93	3	Vincennes	94	1
Neuilly-Plaisance	93	26	Levallois-Perret	92	1
Neuilly/Marne	93	9	Plessis-Robinson	92	1
Noisy-le-Grand	93	3	Avon	77	1
Noisy-le-Sec	93	12	Amuré	79	1
Rosny-sous-Bois	93	10			105

Le montant de la cotisation est inchangé et a été précisé dans le règlement intérieur voté ce jour. Il s'élève à 10 euros pour les – de 18 ans, chômeurs et étudiants, à 20 euros pour une personne seule, 30 euros pour un couple ou une famille.



Cartographie du territoire d'action de l'ANCA en 2022

En 2022, nous sommes intervenus sur les 4 Établissements Publics Territoriaux (EPT) de Seine-Saint-Denis. Nous sommes toujours très présents sur Est Ensemble et Grand Paris Grand Est.

Cette année, nous avons été davantage présents sur Paris Terre d'Envol (Tremblay, Villepinte, Aulnay) à cause de l'étude du vallon du Sausset (voir infra) et de ses environs.



L'agrément de l'association a été renouvelé pour 5 ans (arrêté préfectoral n°2022-3474 du 5/12/2022)

Assemblée générale et conseils d'administration en 2022

Le samedi 29 janvier 2022 nous tenions notre assemblée générale annuelle. Cette AG a été suivie, le même jour, du CA d'installation du nouveau conseil d'administration.

Cette année 2022 a été particulièrement riche en conseils d'administration. Nous en avons tenu 11, soit presque 1 par mois : 18/01/2022, 22/02/2022, 15/03/2022, 19/04/2022, 31/05/2022, 5/07/2022, 15/07/2022, 30/08/2022, 11/10/2022, 15/11/2022, 13/12/2022.

C'est conforme à nos statuts qui en demandent 6 au minimum.

Salariés

Lucien Claivaz est le chargé de mission étude et protection de la nature.

La charge de travail très importante au printemps nous a conduits à prolonger nos 2 services civiques, Elsa et Nathan, en CDD de 3 mois.

Tancrède a succédé à Elsa pour ses compétences en statistiques et en cartographie.

Apprentissage

En décembre 2021, nous avons recruté Eve-Anne en alternance avec l'université d'Evry (licence pro). Ses compétences forestières et son dynamisme ont été au bénéfice de l'association.

Pour l'année scolaire en cours 2022/2023, nous n'avons pas trouvé de bon candidat pour l'apprentissage. Eve-Anne a mis la barre très haut !

Services civiques

En septembre 2021, nous avions recruté Elsa pour ses compétences en cartographie et en statistiques et Nathan, polyvalent.

Notre agrément service civique a été renouvelé en cours d'année. Nous pouvons recruter 3 services civiques par an pour une durée de 8 mois.

En novembre 2022 nous avons recruté Tiphaine et en décembre Lee, pour 8 mois.

Stagiaires

L'ANCA accueille des stagiaires (BTS, licence, Master)

7 stagiaires se sont succédé entre avril et Juillet. Ils ont participé aux inventaires et suivis d'espèces sur le terrain. Ils sont également intervenus en animation dans les écoles.

5 stagiaires du cours Diderot étaient présents en novembre 2022 pour les chantiers d'automne.

La formation

L'ANCA forme des naturalistes.

- par l'échange des savoirs sur le terrain
- par l'organisation de formations dispensées par des membres de l'association
- par l'utilisation des formations proposées par les structures partenaires (ARB, LPO, OPIE...)
- 2 membres de l'association ont suivi la formation Spygen sur l'ADN environnemental des mares le 27/04/22
- 2 sorties mycologiques, une au printemps, l'autre à l'automne, ont été proposées par la Société Mycologique de France au bois de Bernouille (Coubron).

Nous étions nombreux aux rencontres naturalistes d'Ile-de-France le 3/12/2022



Communication

Le site internet de l'ANCA est tenu à jour, de même que la page Facebook de l'association.

Un compte Instagram a été créé

L'ANCA Nouvelles 68, régulier, actualités de la biodiversité en Seine-Saint-Denis, est sorti en août 2022

Les numéros spéciaux sont sortis en fin d'étude, à l'automne

L'ANCA Nouvelles 69 : suivi des hirondelles de rivage du canal de l'Ourcq

L'ANCA Nouvelles 70 : Etude du ru du Sausset, à Tremblay-en-France. Demande de création de ZNIEFF

L'ANCA Nouvelles 71 : Mise à jour de la ZNIEFF de la Poudrerie

L'ANCA Nouvelles 72 : Suivi des crapauds calamites du fort de Noisy 2022

L'ANCA Nouvelles 73 : Etude du parc départemental Georges Valbon. Mise à jour des ZNIEFF de type 1 et 2

Les forums et manifestations :

Nous étions présents

- le 3/09/22 au forum des associations de Neuilly-Plaisance
- le 10/09/22 au forum des associations de Montfermeil
- le17/09/22 aux portes ouvertes de la Ferme Pédagogique de Rosny-sous-Bois. Nous n'y étions pas le dimanche faute de volontaires pour tenir le stand

Relations avec les autres associations

- nous sommes adhérents à France Nature Environnement (FNE) via Environnement 93 ; nous étions présents à l'Assemblée Générale d'Environnement93 le 12/02/22
- l'ANCA est membre de l'OPIE (insectes), de la Société Herpétologique de France (SHF, amphibiens et reptiles), et d'AZIMUT230 (chiroptères).

2. La mise à jour et la création de ZNIEFF

La connaissance des espaces naturels de Seine-Saint-Denis et la mise en œuvre de leur protection constituent le cœur de l'action de l'association : prospection, inventaires, constitution de dossiers, classements de sites, veille écologique sur les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme.

Tous nos inventaires sont transmis à la banque de données régionale Géonature Idf, gérée par l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).

Création des ZNIEFF de type 1 et 2 de la plaine agricole du ru du Sausset, à Tremblay-en-France.

C'est le CD93 qui nous a parlé de ce site, qui accueille des oiseaux Natura2000 (dont la Gorgebleue à miroir). Le site est visé par un projet dit de « renaturation » porté par l'EPT Terres d'Envol. Le ru sera terrassé, re méandré.

Cette étude n'était pas prévue. Nous sommes intervenus dans l'urgence dans l'espoir de faire modifier les projets annoncés.

9 prospections sur le terrain ont couvert la saison 2022. Notre travail a bénéficié d'une grosse contribution des ornithologues locaux, que nous remercions, et de la base de données de la LPO.

Nous y avons découvert 2 espèces protégées, représentées sur site par de grosses populations : le campagnol amphibie et l'Agrion de Mercure.

Le dossier a été transmis à la DRIEAT début novembre, pour une validation en CSRPN le 24 novembre.

L'étude est détaillée dans l'ANCA Nouvelles 70.



Mise à jour de la ZNIEFF de type 1 n°110030017 « Parc forestier de Sevran, Bois de la Tussion et Bois des Sablons, dite La Poudrerie

Il s'agit d'un dossier déposé à la DRIEAT en toute fin d'année 2021. Il a finalement été présenté lors de la CSRPN du 24/11/22. Des petites modifications de périmètre ont été demandées. Il est en cours de validation. L'étude complète est dans l'ANCA Nouvelles71

Mise à jour des ZNIEFF du parc départemental Georges Valbon

- ZNIEFF de type 1 n°110020468 « Plans d'eau et friches du parc départemental de la Courneuve »
- ZNIEFF de type 2 n°110020475 « parc départemental de La Courneuve »

Le dossier, dont la rédaction s'est achevée avec l'année, vient tout juste d'être déposé. Nous proposons une extension de la ZNIEFF de type 1, en fonction de la nouvelle répartition des espèces déterminantes.

L'étude complète figure dans l'ANCA Nouvelles73

L'étude du ru du Sausset, qui n'était pas prévu initialement, nous a fait prendre un peu de retard. Les inventaires permettant la mise à jour de la ZNIEFF n° 110020467 Plaine inondable de la Haute-Ile, qui devaient commencer en septembre 2022 viennent seulement de commencer.

3. Les suivis d'espèces

Les suivis d'espèces nous permettent d'approfondir nos connaissances afin de mieux protéger ces espèces.

Les hirondelles de rivage du canal de l'Ourcq (parc de la Bergère), Bobigny.

Ce suivi a lieu tous les 2 ans, les années paires. Il est soutenu par le département de Seine-Saint-Denis

Les usages se multiplient sur le canal de l'Ourcq, en particulier l'été. Nos suivis permettent d'orienter les amarrages et les activités pour ne pas gêner la reproduction des hirondelles de rivage, espèce protégée qui niche dans les palplanches du canal. 2022 montre une nette amélioration de la nidification des hirondelles par rapport aux années précédentes.

Nous avons eu des échanges de qualité avec Tourisme93 et le CD93. L'amarrage des navettes fluviales a été calé dans une zone sans nids.

L'étude complète est dans l'ANCA Nouvelles69.

Suivi des crapauds calamites du fort de Noisy-le-Sec et du stade Huvier.

Cette espèce très protégée fait l'objet d'une étude par CMR (capture/marquage/recapture) depuis 2014, soit 9 années consécutives, du jamais vu! Ce type d'étude apporte des données nouvelles sur les femelles, qui apparaissent peu ou pas dans les autres études, parce que leur comportement est mal pris en compte.

Ce projet a été soutenu par la DRIEAT.

L'étude est dans l'ANCA Nouvelles 72



Suivi des Crapauds calamites du parc Georges Valbon et du Terrain des Essences

Nous suivons les crapauds calamites depuis leur découverte sur le Terrain des Essences en 2018. Nous sommes missionnés par le CD93. Le Terrain des Essences était en 2022 un vaste chantier de dépollution aujourd'hui terminé. Il va ensuite être intégré au périmètre du parc départemental Georges Valbon.

Nous étions très présents au Terrain des Essences (1 à 2 fois par semaine), afin de pouvoir déplacer les crapauds (adultes et larves) découverts sur le chantier. Le personnel de chantier et le CD93 ont été très réactifs pour sauvegarder les crapauds.

Nous étions également très présents au parc Georges Valbon cette année puisque nous mettions à jour l'inventaire ZNIEFF. Cela nous a permis de constater une évolution de l'utilisation du parc par ces crapauds et d'identifier certaines de leurs zones de vie terrestre.

Suivi des Tritons crêtés du parc du Croissant vert à Neuilly-sur-Marne.

La mare forestière du parc du Croissant accueille 3 espèces de tritons (palmés, ponctués, crêtés). En Seine-Saint-Denis, les populations de tritons crêtés se sont considérablement affaiblies ces dernières années. La population du Croissant vert est peut-être la plus abondante du département. La mare et le bois qui l'entourent sont menacés par une fréquentation accrue du public. Nous avons préparé un dossier de demande d'APPB (sur le bois et sa mare) dans lequel nous devons préciser les effectifs de tritons crêtés

La photo montre comment on identifie les tritons en CMR.

L'étude figure dans l'ANCA Nouvelles74, pas tout-à-fait prête.

ADN environnemental des mares.

Nous avions sollicité et obtenu une subvention de la fondation Placoplâtre afin de préciser certaines de nos données du Massif de l'Aulnoye, notamment pour vérifier la présence de la grenouille de Lesson par la technique de l'ADN environnemental des mares. En 2021, la saison était trop avancée pour pouvoir le faire. En 2022, nous nous sommes formés à cette technique. Il s'avère qu'il n'est pas possible de distinguer la grenouille de Lesson des autres grenouilles vertes avec cette technique. Nous avons donc investigué une autre mare (Montguichet ouest, Gagny), bien profilée, dans laquelle nous espérions la présence du triton crêté. Malheureusement l'ADN n'a pas montré la présence de cette espèce, dont les effectifs sont en chute libre en Seine-Saint-Denis.

Suivi des pics Natura2000 le 17/03/2022, en partenariat avec le CD93, pilote du site Natura2000.

Suivi des chiroptères de Seine-Saint-Denis (et d'une partie de la Seine-et-Marne) Participation au Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur des chiroptères le 1^{er} février 2022

En 2022 l'ANCA a mené des inventaires chiroptères sur plusieurs sites. Un suivi de gîte hivernal à la Carrière Saint-Pierre (Gagny, 93), un inventaire acoustique à l'Ancien parc communal de Romainville (Romainville, 93) dans le cadre du projet de modernisation des liaisons 225 kV Romainville Villevaudé, ainsi que trois inventaires acoustiques dans le cadre de mise à jour et de création de ZNIEFF, deux au Parc départemental Georges Valbon (93), et un au ru du Sausset (Tremblay-en-France, 93).

Le bilan 2022 sera transmis dans le cadre du prochain PRA.



4. Suivi de dossiers d'aménagement

Projet d'enfouissement de nouvelles lignes haute tension (RTE) au sein du périmètre de la Corniche des Forts

Le temps des pylônes, véritables « autoroutes » du transport de l'électricité, est révolu. Les projets de RTE consistent aujourd'hui à réaliser un maillage souterrain, qui passe soit sous des voiries, soit sous des parcs urbains.

- Ancien parc communal de Romainville (Corniche des Forts)

En 2022, l'ANCA a réalisé des inventaires faune-flore afin d'anticiper les impacts du projet. Les enjeux sont les chauves-souris et les orthoptères. Dans la séquence d'évitement, les travaux seront réalisés par RTE en hiver. L'ANCA a demandé la mise en place de mesure d'accompagnement en faveur de la biodiversité : création d'une mare, création de gîtes pour les chauves-souris, en remplacement des anciennes toilettes qui vont être détruites et qui accueillent des pipistrelles..

A noter la qualité des réunions avec la municipalité de Romainville.

- Parc départemental de la Sapinière (Corniche des Forts)

Le projet est moins avancé. L'ANCA a accompagné RTE sur le terrain afin de définir le tracé de moindre impact. Le parc est très bitumé. En mesure d'accompagnement, nous avons demandé la désimperméabilisation d'une partie des voiries, la renaturation de zones bitumées, la plantation d'arbres supplémentaires.

Comblement des carrières de l'Ouest à Gagny

Fin 2020, le maire de Gagny avait annoncé son intention de créer un parc sur les anciennes carrières de l'Ouest, en lieu et place d'un projet d'urbanisation. En 2021, l'ANCA a réalisé une étude complète du site, que nous avons transmise au bureau d'étude OGE en charge de la réalisation du dossier de dérogation espèces protégées. Dans ces carrières, il y a 12 espèces de chauves-souris. Il y a aussi un arrêté préfectoral qui impose le comblement des galeries pour des raisons de sécurité des habitations riveraines.

L'ANCA a été missionné par SEMOFI en tant qu'écologue pendant la phase chantier. Notre rôle est de trouver la meilleure solution pour préserver les espèces.

Plusieurs réunions ont eu lieu en mairie et sur le chantier. Le chantier débutera après le 1^{er} avril. Les chauves-souris devraient alors avoir quitté leurs gîtes d'hiver dans les galeries.

Aménagement du parc du Plateau d'Avron à Rosny.

Le parc a été inauguré en mai 2022. L'ANCA a écrit sa déception (ANCA Nouvelles67) sur cet aménagement raté, réalisé par Grand Paris Grand Est. Les observations récentes valident nos premières impressions. La zone humide naturelle est complètement drainée par les nouvelles mares...

Nous avons des attentes précises sur la phase2 de l'aménagement, qui concernera le secteur sud, prévue en 2024. Nous échangeons régulièrement avec la ville de Rosny-sous-Bois, notamment sur la réalisation d'un plan de gestion permettant de contrôler les plantes invasives (*Galega officinalis*).

Projet Aerolians/aménagement du Sausset :

Réunions en visio avec Grand Paris Aménagement, Terres d'Envol, CD93, le 11/01/2022 et 3/05/2022. Prise de contact. L'ANCA avait commencé l'étude du Vallon du Sausset. Elle en a informé les différents participants.



Projet d'aménagement de l'ancienne emprise de l'A103. C'était un projet d'autoroute qui devait relier Bagnolet à Noisy-le-Grand. Les emprises de ce projet abandonné constituent des trames vertes qu'il faut tenter de préserver... Une visio organisée par Grand Paris Grand Est le 26/01 nous a présenté les résultats de l'étude.

Suivi des projets d'Est Ensemble, réunions les 24/02/2022, 15/06/22, 27/07/22, 24/08. Différentes thématiques ont été abordées : insertion du T1 et transition écologique (création d'espaces verts) ; point sur l'avancée du projet de Promenade des Hauteurs, sensibilité écologique des différents sites visés par ce projet...

Métropole du Grand Paris : ateliers « projets pilotes pour une métropole nature ».

L'ANCA a participé à la balade du 9/06/22 Coteaux de l'Aulnoy-Plateau d'Avron, afin de rappeler aux divers participants les enjeux de préservation des différents sites traversés.

Ile de loisirs régionale de la Corniche des Forts (Romainville).

Suite au recours d'Environnement93 contre le permis d'aménager, une médiation avait été ordonnée par le Tribunal administratif. L'ANCA, pour Environnement93, a participé aux négociations qui ont abouti notamment à un projet de création d'une grande mare bâchée en bas de pente. Un nouveau projet nous a été présenté l'été dernier, sur site, en présence de la Région idf. Les travaux devaient avoir lieu en novembre.

Nos avis sur les projets d'aménagement sont en ligne sur notre site internet

Avis sur la baignade au parc Georges Valbon

Avis sur la modification du PLU de Neuilly sur Marne (extension de l'EPS de Ville Evrard)

Avis sur la modification du - PLU de Gournay

Nous rédigeons ces avis avec l'objectif que les enjeux soient compris par des lecteurs non spécialistes.

Suivi des documents d'urbanisme supracommunaux

PLUI de Grand Paris Grand Est (Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, le Raincy, les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble) en cours d'élaboration. Présentation des modifications de l'Etat Initial de l'Environnement le 9/11. Nous venons de recevoir la version corrigée de l'Etat Initial de l'Environnement. Nos demandes de corrections semblent avoir été prises en compte.

PLUI de l'EPT Paris-Terres d'Envol (Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte) en cours d'élaboration. Visioconférence le 14/03/22 Nous avons demandé qu'on nous transmette l'Etat Initial de l'Environnement. Le territoire est sous-inventorié. Nous n'avons reçu aucune réponse.

Poursuite du recours en appel, avec Environnement 93, contre le PLUI Est Ensemble (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville).

Elaboration du règlement local de la publicité intercommunal (RLPi) d'Est Ensemble. L'ANCA y était représentée par Colette Scheyder



5. Participation aux commissions

Comité de pilotage du site Natura2000 de Seine-Saint-Denis.

Il n'y a pas eu de COPIL Natura 2000 en 2022. Celui de 2021 a eu lieu en octobre. Nous attendons celui de 2023

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)

La commission s'est réunie en formation « sites » en présence du sous-préfet le 21/06/22. Ont été examinées les conséquences de la maladie de la suie de l'érable au parc de la Poudrerie, site classé.

Comité Régional pour la Biodiversité (CRB)

Un décret, publié le 23 mars 2021, crée les comités régionaux de la biodiversité (CRB). Prévues par la loi pour la reconquête de la biodiversité, ces instances consultatives régionales viennent remplacer les comités régionaux "trames verte et bleue" issus du Grenelle de l'environnement.

La présidente de l'ANCA est membre titulaire pour 5 ans. La première réunion a eu lieu le 25/11/22.

Stratégie de Création des Aires Protégées terrestres (SCAP)

Réunion de concertation sur le territoire de Paris et sa petite couronne, à la DRIEAT le 1/10/2022. L'ANCA a donné son avis sur les sites à protéger.

Pamela Amiard présente le dispositif, illustré sur le PowerPoint.

6. Colloques

Les 1ères Rencontres Chauves-souris en Ile de France ont eu lieu le 20/10/2022. L'équipe de terrain de l'ANCA y était.

Le Colloque sur les ZNIEFF a eu lieu au Museum les 30/11/2022 et 1/12/2022, à l'occasion des 40 ans de ce dispositif. L'ANCA y était.

7. Chantiers de gestion conservatoire des sites naturels.

Suite à la réussite des chantiers menés à l'automne 2021, nous avons voulu reconduire la formule en 2022. Nous accueillons des stagiaires pour des chantiers qui ont lieu les 3 premières semaines de novembre. Ce calendrier permet de pouvoir faucher une végétation qui n'est pas encore ramollie par la pluie et le gel. En novembre, la faune a généralement rejoint ses quartiers d'hiver : c'est la période où les impacts sont les plus faibles possibles.

Cette année nous avions prévu d'intervenir sur les Coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance. Cela n'a pas été possible, nous avons opté pour un « plan B » :

Le Plateau d'Avron, à Rosny-sous-Bois (ZNIEFF, Natura2000)

Nous avons sollicité la ville de Rosny et l'EPT Grand Paris Grand Est pour intervenir en débroussaillage sur la partie non encore aménagée du Plateau d'Avron. Il s'agit des prairies marneuses de la portion Sud Est du site, qui fera l'objet de la phase 2 de l'aménagement par Grand Paris Grand Est en 2024. Ce chantier nous permet aussi de nous projeter dans cette phase 2, sur laquelle nous avons beaucoup d'attentes.

Le personnel de la Ferme Pédagogique est venu travailler avec nous, pour « se former » ! La réalité a été un partage des savoirs pour le plus grand bénéfice du Plateau d'Avron !



Le Sempin, à Montfermeil (ZNIEFF).

Nous avons eu une convention avec la ville de Montfermeil pour la gestion du Sempin jusqu'en 2018. Depuis, les contacts avec la ville ont été plus rares. La ville avait organisé le pâturage du site par un troupeau de chèvres jusqu'en 2020.

Lors du forum de rentrée, le 15/09/22, nous avons longuement échangé avec le maire Xavier Lemoine, échange qui s'est soldé par un rendez-vous avec les services de la ville le 25/10 et un projet de nouvelle convention de gestion.

Dans la foulée, nous avons proposé une gestion des mares du Sempin. Ces mares de compensation, créées en 2020, sont déjà lourdement colonisées par des massettes. Le chantier a consisté à les arracher. Nous réfléchissons également à une méthode d'éradication du Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*), plante invasive. Le personnel de la Ferme pédagogique de Rosny-sous-Bois, très volontaire dans l'éradication de cette espèce très présente dans leur nouveau parc, est venu sur site pour observer les conséquences (bénéfiques !) de l'arrêt de l'éco-pâturage au Sempin !

Le bois du Renard, Coubron (ZNIEFF, Natura2000)

Nous avons sollicité Placoplâtre, propriétaire du site pour le débroussaillage de la Prairie aux Œillets, et avons fait le chantier.

Ecole élémentaire Marie Curie, Bobigny.

Le jardin de l'école se situe sur une trame verte fonctionnelle qui relie le parc départemental de la Bergère à l'ancienne gare de déportation. Il y a des espèces protégées dans la mare. Un projet de convention entre la ville de Bobigny et l'ANCA est en relecture. Il y a également un projet de mettre en place une Aire Terrestre Educative (ATE) sur cette parcelle. L'ANCA est intervenue pour un débroussaillage.

La gestion conservatoire des milieux naturels sur un APPB. Quel cadrage?

Lors de l'assemblée générale, le cadrage dérogatoire permettant d'intervenir sur un APPB est rappelé aux participants.

Les interventions sur les APPB sont interdites. C'est écrit dans l'arrêté préfectoral de création de l'APPB.

Pour pouvoir intervenir sur un APPB pour un inventaire ou en en gestion conservatoire, il faut demander une dérogation préfectorale motivée par la rédaction d'un dossier détaillant le projet. C'est ce que nous avons fait pour le chantier du fort de Noisy. On note que c'est un fonctionnement exemplaire pour cet APPB. Mais la réglementation n'est pas respectée sur les autres APPB.

Dans les arrêtés préfectoraux de création des APPB, le comité consultatif de suivi des APPB est cité. Ces comités réunissaient des experts scientifiques, des propriétaires, des gestionnaires des sites. Or ces comités ne se sont pas réunis depuis 20 ans en Seine-Saint-Denis. Les interventions sur les APPB ont besoin de cadrage au long cours.

L'ANCA a écrit au préfet pour demander que les comités consultatifs soient reconstitués.

8. Les activités à Neuilly-Plaisance

Biotope des Mares (APPB), Biotope des Alisiers (APPB) dont vigne, rucher, et verger (Natura2000) Nous avons décidé d'arrêter l'éco-pâturage au Biotope des Mares (APPB). L'éco-pâturage avait été mis en place en 2008 pour éviter l'embroussaillement des prairies autour des mares.



Nous avons enlevé les moutons le 24/05/2021 suite à une attaque de chiens qui a couté la vie d'un bélier.

Nous avons longuement débattu au sein du CA sur la poursuite de l'éco-pâturage. Dans le même temps, nous avons tiré des bilans sur les résultats d'une gestion conservatoire des milieux par éco-pâturage.

Les moutons étaient à demeure au biotope des Mares. La consommation préférentielle de certaines plantes a modifié le cortège floristique présent sur le site (disparition des orchidées, prolifération des primevères et des orties). Leurs déjections ont chargé en azote la prairie du haut. En éco pâturage, la rotation de parcelles, sur plusieurs sites, est nécessaire. C'est une organisation chronophage qui demande la présence d'une personne dédiée, avec les moyens pour déplacer le troupeau.

Nous sommes profondément reconnaissants à Valérie et à Hervé pour leur engagement auprès des moutons. Ils sont venus au biotope une fois, parfois 2 fois par semaine, pendant 10 ans ! Ils ont effectué tous les suivis sanitaires, les tontes, l'évacuation des bêtes mortes. Ils ont recueilli chez eux, dans leur jardin, les bêtes rescapées de l'attaque des chiens.

A ce jour, nous sommes toujours en recherche d'un site sécurisé pouvant accueillir nos très vieux moutons. Hervé indique qu'il est sur plusieurs pistes.

Le département doit être relancé par rapport à la prophylaxie, qui aurait dû être faite l'année passée.

Le Maire de Neuilly-Plaisance demande que l'ANCA remette les moutons.

Nous avions prévu d'intervenir en **chantier d'automne** sur les 2 biotopes des Coteaux d'Avron, comme nous l'avions fait l'année précédente. Le maire ne l'a pas permis. Ces dernières années, à chaque fois que nous avons eu l'opportunité d'intervenir sur les biotopes, nous l'avons fait. Pourtant toute intervention sur un APPB est soumise à une règlementation stricte. Nous n'étions pas « dans les clous » et nous aspirons à l'être.

Le Biotope des Alisiers est un APPB, c'est-à-dire un espace naturel « mis sous cloche », dans lequel toute intervention doit faire l'objet d'une dérogation préfectorale. La présence d'une vigne au sein du périmètre de l'APPB avait été autorisée en 1994 dans le cadre de la réintroduction de plantes compagnes de la vigne, plantes devenues très rares à l'échelle du territoire national. Le principal objectif de ce projet était le maintien des adventices. Le muscari à toupet et la tulipe sylvestre sont les seules espèces à s'être maintenues. Notre partenaire, le conservatoire national botanique de Bailleul, indiquait que le maintien des adventices n'était pas compatible avec des intrants, avec de l'engrais azoté. Les partenaires du projet de 1994 (DRIEAT, conservatoire botanique) seront consultés quant à la poursuite du projet sur la vigne. L'objectif de la vigne n'est pas juste de produire du vin!

Le point positif induit par la présence de la vigne au sein d'un APPB concerne la réouverture des milieux. Ainsi, la prairie marneuse patrimoniale à l'ouest de la vigne a été gagnée sur les cornouillers. Après 5 années de coupes rases des cornouillers, un cortège floristique intéressant se reforme.

Le verger était à l'abandon. Ces 5 ou 6 dernières années, il a été restauré. L'objectif de ce verger n'est pas juste de produire toujours plus de fruits, mais bien d'être conforme au document d'objectifs Natura2000 : il s'agit de rouvrir des milieux favorables à la Pie-Grièche écorcheur et à la Bondrée apivore. La haie, qui est en cours de restauration, doit contenir des épineux. La prairie marneuse à l'Est du verger doit être conservée pauvre, ensoleillée, riche en insectes. L'intérêt du verger est bien de contribuer à maintenir des zones ouvertes au sein du parc des Coteaux d'Avron.

Le rucher a été mis en place (2010) à une époque où ce type d'activité n'était pas répandu. Aujourd'hui, il y a des ruchers partout, ce qui induit une forte concurrence sur la ressource alimentaire des butineurs sauvages. Pour cette raison, **l'ANCA demande que le nombre de ruches au biotope des Alisiers soit limité à 10.** Il y en a actuellement 15. La récolte de miel 2022 a atteint le record de 140 kg.

Christian, notre apiculteur, précise que le nombre de ruches résulte de divisions de ruches réussies! Vincent le félicite pour son talent.



9. Education à la nature et à l'environnement

L'ANCA détient l'agrément académique qui lui permet d'intervenir dans les écoles de Seine-Saint-Denis qui en font la demande.

Interventions à l'école élémentaire Marie Curie

L'école est labellisée développement durable niveau 2. L'ANCA accompagne cette démarche en appui aux enseignants

- formation des éco-délégués
- plantations (dont celle d'une haie)
- observation de la biodiversité locale
- création de supports pédagogiques

Sortie découverte des oiseaux et des Odonates de la Haute-Ile le 20/06/2022

Sorties découvertes des oiseaux hivernants au parc de la Bergère, tout proche.

Accompagnement de classes d'eau.

L'ANCA a accompagné plusieurs classes d'eau, à l'école Marie Curie et à l'école Rousseau de Bobigny

Aire terrestre éducative à Noisy-le-Grand

Poursuite du projet d'ATE avec l'école des Coteaux à Noisy-le-Grand. C'est l'année 2 sur les 3 prévues dans la convention. L'ANCA intervient une dizaine de fois dans l'année scolaire pour accompagner élèves et enseignante dans ce projet.

Animations tous publics

En partenariat avec la ville de Rosny-sous-Bois, animations au nouveau parc du Plateau d'Avron, à l'occasion de l'ouverture au public du parc, dans le cadre de la Fête de la Nature22/04/22 et à l'automne. Chasse lumineuse le 7/10.

Nuit de la Chauve-souris, en partenariat avec Est Ensemble. Une animation a été réalisée le 10 septembre au parc des Beaumonts (Montreuil, 93). Cette animation a réuni 25 participants.

Le 3 septembre, en partenariat avec Est Ensemble, une animation s'est déroulée au parc des Guillaumes (Noisy-le-Sec) sur « le peuple de l'herbe »



Et le rapport d'activités sous forme de tableau...

Nos interlocuteurs	Dossiers		
Préfecture	- transmission des documents de l'assemblée générale		
Services de l'Etat	- réunion de bilan en visio le 4/09 avec les services		
DRIEAT	- transmission des études et des dossiers de mise à jour des ZNIEFF		
	- transmission d'alertes diverses (espèces protégées)		
Office français de la	Saisie de la Police de la Nature pour destruction d'habitat d'espèces protégées au ru du Sausset,		
biodiversité (OFB)	Tremblay fin juillet 2022		
Région Ile-de-France	Création du Conseil Régional de la Biodiversité (CRB). L'ANCA y est représentée.		
	Ile de loisirs régionale de la Corniche des Forts. Participation à la médiation avec		
	Environnement93 et suivi des mesures à mettre en place dans ce cadre (création d'une mare		
Agence des Espaces	Echanges divers avec l'AEV (forêt de Bondy, Bois Saint-Martin, PRIF du ru du Sausset à Tremblay)		
verts d'Ile-de-France			
(AEV)			
Agence Régionale de la	Rencontres naturalistes d'Ile-de-France		
Biodiversité (ARB)	Utilisation de la base de données Géonature gérée par l'ARB		
(ARB)	Echanges divers sur les dysfonctionnements de Géonature		
Conseil départemental	- bilan annuel sur la biodiversité de Seine-Saint-Denis et les actions de l'ANCA financées par le		
de Seine-Saint-Denis	CD93		
(CD93)	- suivi des crapauds calamites du parc départemental Georges Valbon et du Terrain des essences		
	- nombreux inventaires au parc départemental Georges Valbon pour la mise à jour de la ZNIEFF		
	- prospections au parc départemental de la Haute-lle pour la mise à jour de la ZNIEFF		
RTE	Enfouissement des lignes HT sous l'ancien parc communal de Romainville (Corniche des Forts)		
	Réalisation d'une étude ; suivi de chantier et mesures d'accompagnement		
	Consultation sur le projet d'enfouissement des lignes au parc départemental de la Sapinière.		
SEMOFI	Suivi du chantier de comblement des galeries minières de la carrière de l'Ouest à Gagny		
Etablissement public de	Avis sur le projet d'extension du pôle hospitalier		
santé (EPS)	Réunion de présentation des futurs aménagements		
Ville-Evrard, Neuilly-sur-	Prospections pour la mise à jour de la ZNIEFF		
Marne			
EPT Est Ensemble	Poursuite du recours en appel contre le PLUi		
(Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le	Plusieurs réunions de travail sur le projet de Promenade des Hauteurs		
Pré-Saint-Gervais, Les Lilas,	Elaboration du RLPi		
Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville).	Animations dans les parcs		
Ville de Romainville	Echanges de qualité, et réunions de travail sur le projet RTE, la Corniche des Forts, etc.		
Ville de Noisy-le-Sec	Echanges sur le stade Huvier (ZNIEFF).		
•	Demande d'écriture et de mise en œuvre d'un plan de gestion au stade Huvier		
Ville de Bobigny	Préparation d'une convention pour la gestion de la trame verte de l'école Marie Curie		
EPT Grand Paris Grand			
Est	Suivi de l'élaboration du PLUi		
(Clichy-sous-Bois, Coubron,			
Gagny, Gournay-sur-Marne, le Raincy, les Pavillons-sous-Bois,	Suivi aménagement du parc du Plateau d'Avron		
Livry-Gargan, Montfermeil,	Suivi aménagement emprise ex A103		
Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-	Saint amenagement emprise ex A103		
Marne, Noisy-le-Grand, Rosny- sous-Bois, Vaujours et			
Jour Dois, vaujours Et			
Villemomble).			



Neuilly-sur-Marne	- suivi des tritons crêtés	
Ville de	Echanges avec le maire et les services	
Neuilly-Plaisance	Activités sur site le mercredi (vigne, verger, rucher)	
Ville de Noisy-le-Grand	Année 2 de l'accompagnement de l'ATE avec l'école des Coteaux	
	Projet de participer à l'atlas communal de la biodiversité	
Ville de Rosny	Suivi des travaux d'aménagement du futur parc du Plateau d'Avron	
	Gestion conservatoire de la partie non aménagée du parc, avec le personnel de la Ferme	
	Pédagogique	
	Mise en place de plusieurs animations sur le parc	
	Réunion d'échanges sur l'élaboration du plan de gestion de la partie aménagée du parc	
Ville de Gagny	Projet d'aménagement de parc sur les carrières de l'Ouest, après sécurisation par comblement	
	des galeries minières	
	Réunions avec le maire sur le projet de géothermie	
Ville de Coubron	Après des années de non réponse à nos courriers concernant l'APPB du bois de Bernouille, la ville	
	vient de prendre contact. RV prochain avec le Maire	
Ville de Montfermeil	Réunion le 25/10 avec les services de la ville pour une convention sur le Sempin	
	Intervention en gestion conservatoire des milieux au Sempin en novembre.	

10. Approbation du rapport moral et du rapport d'activité

Le rapport moral et le rapport d'activités sont mis au vote et approuvés à l'unanimité

11. Rapport financier 2022 et approbation des comptes

Le report de l'excédent de trésorerie de 2021 a permis de couvrir le déficit de cet exercice dont le principal poste reste les frais de personnels. En effet nous avons pu cette année prolonger par des contrats courts deux services civiques et embaucher un deuxième chargé de mission sur un contrat temporaire. L'activité détaillée dans le rapport de la présidente a été rendu possible notamment grâce à la qualité de ces recrues et des stagiaires que nous avons accueillis.

La pérennisation et la recherche de financements permet de maintenir ces ressources humaines indispensables, et leur diversité est garante de notre autonomie et de notre objectivité sur les dossiers.

Dans un contexte de tendance à la baisse des subventions accordées cet effort doit être maintenu.

Les comptes (en annexe) sont soumis au vote et approuvés à l'unanimité des présents et représentés (58)

RADIO NATURALINA

12. Les projets 2023

Poursuite de la mise à jour des ZNIEFF de Seine-Saint-Denis

A la suite du SDRIF, le Schéma Régional de Cohérence écologique (SRCE) va être révisé. Il devra s'appuyer sur les ZNIEFF de type 2, qu'il faut rendre visibles

- création de la ZNIEFF de type 2 des 3 carrières de Gagny. Nous y avons observé notamment la circulation des chiroptères d'une carrière à l'autre. Le travail est presque achevé
- mise à jour de la ZNIEFF de type 2 110030015 « Massif de l'Aulnoye, parc de Sevran et Fosse Maussoin ». Elle fait actuellement 792 ha, et a vocation à être agrandie. Nous allons rechercher et étudier en particulier tous les petits espaces naturels qui permettent aux espèces de circuler
- mise à jour ZNIEFF de type 1 n° 110020464 « parc Charlotte Petit » à Clichy-sous-bois, d'une superficie actuelle de 6,56 ha
- mise à jour ZNIEFF de type 1 n° 110020466 « Pelouses du Moulin de Montfermeil » d'une superficie actuelle d'1,81 ha
- -mise à jour ZNIEFF de type 1 n° 110020462 « Mares et boisements de la Butte verte » à Noisy-le-Grand, d'une superficie actuelle de 6ha
- mise à jour ZNIEFF de type 1 n° 110020467 « *Plaine inondable de la Haute-Ile* », d'une superficie actuelle de 166 ha. Le travail est commencé
- mise à jour de la ZNIEFF n° 1100205 « parc des Beaumonts », d'une superficie actuelle de 25 ha. Le projet est porté par Emir Kort, adhérent de l'ANCA, avec les contributions de l'association Beaumonts-nature-en-ville. Nous les épaulerons et les guiderons.
- création d'un nouvel APPB sur le parc du Croissant vert à Neuilly-sur-Marne. Dossier en cours d'achèvement

Suivis d'espèces

- Suivi des pics Natura2000 en partenariat avec le CD93
- Suivi des Crapaud calamite du Terrain des Essences, lors des aménagements prévus
- Suivi des Hirondelles de rivages de Gournay

Suivis de dossiers

- Elaboration PLUi Grand Paris Grand Est. OPrésentation du zonage et du règlement le 15 mars
- Elaboration PLUi Terre d'Envol
- Suivi du contentieux contre le PLUI d'Est Ensemble
- Suivi des carrières de l'Ouest
- Projet d'atlas de la biodiversité communale Noisy le Grand
- Suivi projet de centrale géothermique au Bois de l'Etoile à Gagny
- Projets susceptibles d'impacter le ru du Sausset (Grand Paris Aménagement, EPT Paris Terres d'Envol)
- Projet de réaménagement du parc départemental de la Bergère, Bobigny (baignade)
- Réouverture de la Vieille mer, parc départemental Georges Valbon

Chantiers d'automne en novembre

Interventions dans les écoles

- École Marie Curie, Bobigny; Sensibilisation à la biodiversité dans toutes les classes
- Ecoles de Noisy-le-sec et Bobigny; Installation d'hôtels à insectes + fiches pédagogiques
- accompagnement de classes d'eau et classes de découverte
- Poursuite de l'ATE à Noisy le Grand



13. Autorisation d'ester en justice

L'Assemblée Générale, valablement réunie pour délibérer, décide de renouveler le mandat au Conseil d'Administration de l'ANCA pour engager au nom de l'ANCA toutes les actions qu'elle jugera utiles pour la sauvegarde de l'environnement naturel ou urbain, en particulier les recours et les appels auprès des tribunaux concernés, tant administratifs que judiciaires (civil ou pénal), en privilégiant auparavant, autant que faire se peut, la concertation ou l'emploi de recours gracieux, hiérarchique ou la demande de contrôle de légalité. Ce mandat inclut la constitution de partie civile et le recouvrement des dommages et intérêts.

L'Assemblée Générale mandate la Présidente, dans les mêmes conditions que ci-dessus, pour décider de ces actions, en cas d'urgence et entre deux réunions du Conseil d'Administration, décision subordonnée à la confirmation faite par le Conseil d'Administration suivant.

L'Assemblée Générale autorise la Présidente, chargé de représenter l'association dans tous les actes de la vie civile, à désigner - par écrit - en cas d'empêchement toute personne membre de l'ANCA pour conduire ces actions : déposer les recours, requêtes ou plaintes, rechercher toutes pièces ou informations nécessaires, s'occuper du dossier, signer les pièces ou mémoires et représenter l'ANCA aux audiences.

L'autorisation d'ester en justice est mise aux votes Sur 58 bulletins, 57 oui, 1 abstention.

14. Renouvellement des mandats et candidatures

Le CA de l'ANCA comptait en 2022 8 membres, renouvelables par tiers. Les membres qui auraient dû être renouvelés lors de cette AG sont partis en cours de mandat (Muriel Damblin, Philippe Malthet)

Il y avait 4 sièges vacants au CA, sur les 12 sièges prévus dans les statuts de l'association. 7 candidats se sont présentés.

Olivier Laporte, Olivier Hepiègne, Francis Redon, Pamela Amiard, Marc Robichon, Renée Marmonier et Jocelyne Pringard se sont présentés.

L'élection des membres du conseil d'administration est mise au vote.

Il y avait 58 votants présents ou représentés. Le résultat des votes est le suivant :

NOM		Domicile	Nbre de
			votes
Pamela	Naturaliste bénévole (chiroptères, botanique, hétérocères et	Noisy-le-Sec	51
AMIARD	pollinisateurs sauvages, méthodes et protocoles d'inventaires		élue
	et de suivis d'espèces)		
Olivier	Naturaliste bénévole (oiseaux) responsable du groupe local LPO	Gagny	47
LAPORTE	Vallée de la Marne (93-77)		élu
Francis REDON	Militant associatif bénévole, président d'Environnement93	Gagny	44
	(dossiers d'aménagement)		élu
Olivier	Naturaliste bénévole (oiseaux et autres groupes) et	Neuilly-sur-Marne	42
HEPIEGNE	photographe		élu
Marc	Bénévole aux travaux de la vigne et du verger	Neuilly-Plaisance	17
ROBICHON			
Renée	Bénévole aux travaux de la vigne et du verger	Neuilly-Plaisance	16
MARMONNIER			
Jocelyne	Bénévole aux travaux de la vigne et du verger	Neuilly-Plaisance	12
PRINGARD			



Le Conseil d'administration 2023 se compose donc de 12 membres :

ALAM Stéphanie, AMIARD Pamela, BLAZQUEZ-PACHON Erika, BLAZQUEZ-PACHON Vincent, CICHON Yvette, HEPIEGNE Olivier, LAPORTE Olivier, MONNET Hervé, PRINGARD Philippe, REDON Francis, VAN DEN BRINK Sylvie, VECRIN Danielle.

Le CA de renouvellement du bureau se tiendra à la suite de cette assemblée générale.

15. Vote du règlement intérieur

L'écriture d'un règlement intérieur était annoncée dans les statuts votés en 2018. Le règlement précise notamment différents points mis à l'ordre du jour par la croissance de l'association et la multiplication de ses actions.

La méconnaissance les nouveaux adhérents de l'objet de l'association, tel que décrit dans les statuts, a nécessité également des précisions écrites dans le RI. Les futurs adhérents devront prendre connaissances des statuts et du RI avant de signer leur adhésion.

Ce règlement intérieur a été étudié et approuvé par le Conseil d'Administration et validé lors du Conseil d'Administration du 11 janvier 2023.

Ce règlement suscite diverses réactions au sein de l'assemblée. Quelques corrections et précisions sont demandées :

Article 4: ajouter « à la majorité de 50% » dans la phrase "il émet des avis à la majorité..." cf. article 9 des statuts.

Article 9 est modifié "vol du matériel du fait de la négligence notoire d'un membre de l'association".

Ces modifications sont discutées et intégrées.

Le montant des cotisations est précisé. L'AG décide de mieux définir la cotisation « jeunes » (- de 18 ans), qui est élargie aux étudiants et aux chômeurs.

Le règlement intérieur est mis aux votes

58 bulletins

42 oui

7 abstentions

9 non

Le règlement intérieur est adopté.

A l'issue de cette assemblée générale, les participants ont été conviés à un pot de l'amitié.



Annexe 1 : comptes approuvés lors de l'assemblée générale du 18 janvier 2023

ANCA			Exercice 2022		
association loi 1901					
Fonctionnement général			,	solde	-14 88
Frais généraux		50 576	Ressources propres		8 66
Assurances association	349		Cotisations adhésion & dons	1 770	
Assurance camion	553		Produits financiers	35	
Entretien camion & fournitures	100		Subvention Service Civique	860	
Affranchissements & Télécom	508		Aide emploi & apprentissage	6 000	
Adhésion autres associations	133				
Documenation, catalogue, publications	732		Subventions		27 02
Formation, séminaires	214		Subvention DRIEE Particip. débat public	5 000	
Petit matériel & autres Fournitures	1 157		Subvention DRIEE Znieff	5 000	
Frais de tenue de compte	121		Subvention DRIEE Etude crapauds	1 500	
Service Civique	1 174		Subvention CD 93 Agir 2022	2 500	
Frais de personnel	40 680		CD 93 Hirondelles	2 500	
Indemnités Stagaires	3 385		CD 93 Crapauds	4 000	
Mission réception transport	678		RTE étude	2 000	
Honoraires	792		Prestations Collectivités - Ecoles	4 525	
Activités sur sites				solde	-92
6.6 Dépenses		6 270	7.6 Recettes		5 34
Rucher	465		Vente de miel et parutions	1 943	
Verger – Vignoble	928		Subvention Neuilly Plaisance affectée	3 400	
Moutons	2 161				
Etudes & inventaires	977				
Gestion nature, entretien equipement	1 426				
amortissement matériel espaces verts	313				
Total dépenses		56 846	Total recettes		41 03
Excédent exercice		-15 813			
TOTAL		41 033	TOTAL		41 03

Signature du trésorier

Signature de la présidente

18/18